



Bon sens et Respect

Monsieur le directeur, les agents ont conscience que votre tâche est rude, que vous devez rattraper des années de laxisme de vos prédécesseurs, que vous essayez de transformer un établissement laissé à l'abandon en vrai prison.

Vous ne demandez rien de plus à vos personnels que de travailler comme il se doit !

Vos soldats sont bons, suivent vos ordres et vous respectent. Cependant n'oubliez pas que ceux-ci ont une vie de famille, qu'ils donnent déjà ce qu'ils sont en mesure de donner et qu'ils ne peuvent pas en faire bien plus !

Pour rétablir un ordre normal dans un établissement, il faut donner aux agents la possibilité de travailler dans des conditions normales ! Ainsi ce n'est pas aux surveillants de combler subitement le laxisme de vos prédécesseurs en multipliant les heures supplémentaires car vos prédécesseurs ont créé des postes à tout va, (sous la pression de certains partenaires) sans en avoir l'effectif, ni en demandant des agents supplémentaires à la DI.

Notre sous-effectif ne résulte pas d'une erreur des agents mais bel et bien de l'administration et pourtant ce sont eux qui la subissent au quotidien.

Monsieur le Directeur, nous ne doutons pas de votre bon sens mais sachez que vos bons soldats connaissent le sens de la hiérarchie, ce rappel pour eux sonne comme une offense et ils subissent pourtant déjà bien assez. Comme trop souvent une poignée fait subir à la majorité, le bon sens aurait été de convoquer ces personnes et qu'elles s'expliquent !

Car en effet, même si vos surveillants connaissent le sens de la hiérarchie, le respect lui se gagne et doit être réciproque. (article R. 122-5 du code déontologie)

Par contre, dans un souci de rappel, il pourrait être également indiqué à nos partenaires divers (US, SMPR, PJJ, GEPSA, ÉDUCATION NATIONALE, AUMÔNERIE, VISITEURS, etc....) qu'ils travaillent dans une prison et qu'ils doivent se conformer à des règles et à un cadre.

Dans ce but, hier, n'était-elle pas une belle opportunité de montrer nos réelles conditions de travail lors de la visite de Monsieur le député accompagné de journalistes ?